DYSURIE

(export du DFSM au 05/11/2026 à 19:58)

var DISSURIE var DISSURRIE

[1] DYSURIE Médecine - Médecine

nom fém.
Etymologie FEW XIV, 62 urina

Définition

Trouble qui empêche l'évacuation normale de l'urine, dysurie.

Citations

- Dissurie est curee par faire saignee en la voine du tallon de la partie dedens.
 Martin de Saint-Gilles, *Amphorismes Ypocras, 1362-1363, p. 93.*
- Icy endroit devons savoir qu'il y a III passions de la vessie ; dont l'une est appellee strangurie, qui est emission d'orine involuntoire et vient goute aprez goute ; l'autre est dissurrie, qui est retencion d'orine involuntoire en mettant hors par heures ; et surrie, qui est retencion d'orine du tout, qu'il ne vient riens.
 Martin de Saint-Gilles, *Comment. Aphorismes Ypocras, 1363, p. 190.*
- Dissurie, c'est involuntaire retencion d'orine, c'est assavoir quant on desire a picer et on ne peut et que on n'en a point d'appetit.
 Anon. [Bernard de Gordon], *Pratique Fleur de lys, ca 1470, VI, 16.*